



ACQUÉRIR LES BASES DES OBLIGATIONS LÉGALES EN ENVIRONNEMENT

Valider sa conformité réglementaire

FORMATIONS COURTES

INITIATION

Ref. : 8940109

Durée :
0,29 jour - 2 heures

Tarif :
Salarié - Entreprise : 290 € HT

Repas inclus

OBJECTIFS

Identifier les principaux textes du droit de l'environnement
Comprendre les principes de la conformité réglementaire
Déterminer les réglementations applicables à son installation

EVALUATION

[Pour découvrir votre protocole FOAD, cliquez ici](#)

POUR QUI ?

Responsables administratifs, financiers, RH, secrétaires généraux...
Juristes généralistes
Toute personne souhaitant identifier et comprendre les enjeux et les règles environnementales pesant sur son activité

PRÉREQUIS

Connaître l'activité de son entreprise ou organisation et le type de substances utilisées le cas échéant

COMPÉTENCES ACQUISES

Identifier les principales réglementations auxquelles son activité doit se conformer

PROGRAMME

Acquérir les bases des obligations légales en environnement

60 minutes pour identifier les principes et les règles encadrant les obligations légales en environnement

- Identifier les principaux textes européens et nationaux établissant les règles en matière de droit de l'environnement
- Définir les principaux domaines du droit de l'environnement : eau, air, déchets, sites et sols pollués
- Comprendre les principes de la réglementation et de la nomenclature ICPE

15 minutes pour s'exercer sur la réglementation applicable à son entité

À partir des explications apportées durant la 1ère heure, recherche des textes applicables à son activité

Exercices d'application : identification de la rubrique ICPE à laquelle l'activité de son entreprise est rattachée et des textes associés

45 minutes pour échanger sur les bonnes pratiques et astuces

Partage d'expériences : les enjeux et risques en cas de non conformité environnementale

- La démarche à mettre en œuvre pour s'assurer de la conformité de son entreprise
- Les sanctions et responsabilités encourues

INTERVENANTS

Marie-Pierre MAÎTRE

Membre du Conseil Supérieur de la prévention des risques - Avocat Associé
ATMOS AVOCATS



Organisme qualifié
par l'ISQ-OPQF

Membre de la Fédération
Les Acteurs de la Compétence

EFE FORMATION SAS - 35, rue du Louvre - 75002 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 09 25 08 - e-mail : serviceclient@efe.fr
Siret 412 806 960 00032



MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Évaluation en 3 phases : Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenant
À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs
À froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

LIEUX ET DATES

À distance

02 déc. 2022



Organisme qualifié
par l'ISQ-OPQF



Membre de la Fédération
Les Acteurs de la Compétence

EFE FORMATION SAS - 35, rue du Louvre - 75002 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 09 25 08 - e-mail : serviceclient@efe.fr
Siret 412 806 960 00032